



Parcours Industries de la langue - Anglais-Italien

Licence Langues Étrangères Appliquées (LEA)



Composante
UFR Langues et
Communication



Langue(s)
d'enseignement
Français,
Anglais, Italien

Présentation

Il est désormais possible de choisir l'italien en Licence LEA sans avoir encore jamais étudié cette langue. Un parcours spécifique intensif en première année est mis en place pour permettre aux étudiants désireux de commencer l'apprentissage de l'italien de rejoindre progressivement, en deuxième année, l'ensemble de la promotion. Des cours de langue écrite, de grammaire, d'expression orale et d'introduction à la traduction sont proposés en L1 à un groupe composé des seuls débutants. Dès la L1, ces derniers suivront les cours de compréhension dispensés en pédagogie différenciée ainsi que les cours de civilisation avec l'ensemble de la promotion. En fin de L3, le diplôme de Licence est délivré sans distinction de niveau initial : il a donc la même valeur que l'on ait commencé l'italien au lycée ou à l'université.

Toutes les combinaisons de langues de la Licence LEA proposent à **partir du Semestre 4** deux parcours de spécialité, "Stratégie des marques et des entreprises" et "Industries de la langue".

Les semestres 1 à 3 sont identiques quelle que soit la spécialité et ce n'est qu'à partir du semestre 4 (en deuxième année) que les spécialités se séparent. Aucun choix de spécialité n'intervient avant le semestre 4.

Objectifs

La mention Langues Etrangères Appliquées propose une formation professionnalisante s'adressant à des étudiants désireux de poursuivre l'étude de deux langues vivantes en les appliquant à des domaines de spécialité comme l'économie, le droit et la communication, mais aussi le management, le marketing et les industries de la langue... L'objectif principal est l'utilisation des langues à un niveau professionnel dans des domaines, des contextes et des structures variés.

Capacité d'accueil globale : 40 étudiants

Compétences acquises

- Compétences 1&2 : Mobiliser au moins deux langues étrangères (A et B) dans une perspective de compréhension et de production écrite et orale en contexte professionnel.
- Compétence 3 : Identifier, comprendre et analyser les enjeux politiques et socio-économiques des aires linguistiques et culturelles étudiées (langues A et B).
- Compétence 4 : S'intégrer dans des organisations publiques et privées y compris à l'international, et en maîtriser les codes et les principes de fonctionnement.



- Compétence 5 : S'appropriier, au terme d'une initiation commune et au sein du parcours choisi, une spécialisation permettant d'élaborer et gérer des produits et des services linguistiques, notamment numériques, en contexte professionnel.
- Compétence 6 : Manier efficacement les outils numériques et les méthodologies de recherche et de travail universitaire, de manière à pouvoir les déployer en situation professionnelle et/ou dans des études de niveau Master
- Compétence 7 : Construire son projet personnel et professionnel en lien avec les aires géoculturelles et les domaines de spécialité étudiés, en découvrant par immersion le monde de l'entreprise.

Organisation

Contrôle des connaissances

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le [site internet de l'Université](#)

Règles de validation et de capitalisation :

Calcul de la note au niveau de l'Unité d'Enseignement (UE) :

Une compensation s'effectue au niveau de chaque Unité d'Enseignement (UE). La note d'une UE est la moyenne des notes de ses éléments constitutifs auxquelles les éventuels coefficients sont appliqués. Une UE est validée si la moyenne est égale ou supérieure à 10.

Calcul de la note de semestre et règle de validation :

La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des UE du semestre affectées des coefficients.

Le semestre est validé si la note du semestre est supérieure ou égale à 10 et que les UE de langues (UE1 et 2) ont été validées.

En L3, les UE qui doivent obligatoirement être validées pour obtenir le semestre sont les UE5 et UE6 (au lieu de 1 et 2).

Calcul de la note d'année et règle de validation :

La note d'année est la moyenne des deux notes semestrielles.

La note annuelle des UE1 et 2 (ou 5 et 6 en L3) est la moyenne des deux notes de ces UE (semestre 1 et semestre 2). Par exemple, la note d'année de l'UE1 est la moyenne de la note de l'UE1 au semestre 1 et de la note de l'UE1 au semestre 2.

Pour obtenir son année, il faut avoir une note d'année supérieure ou égale à 10 et que la note annuelle des UE1 et 2 (ou 5 et 6 en L3) soit supérieure à 10.

CAPITALISATION

Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Sessions d'examen

Deux sessions d'examens sont prévues :



Session 1 : une période d'examens à la fin de chaque semestre.

Session 2 : Juin/juillet pour les 2 semestres. Seules les matières et UE évaluées en CC ou en CT (voir plus bas) font l'objet d'une session 2.

Reports de notes :

Lorsqu'une UE n'est pas validée, les notes des matières de cette UE sont reportées d'une session sur l'autre si elles sont supérieures à la moyenne.

En cas de redoublement, l'étudiant devra se présenter à tous les examens des matières composant une UE non validée.

Etudiants AJAC :

En l'application des modalités validées par les instances de l'Université de Bourgogne, l'étudiant doit avoir validé au moins 18 ECTS par semestre de l'année en cours (dont au moins une UE de langue) pour bénéficier de ce statut.

Ce statut ne constitue pas un droit pour l'étudiant, c'est le jury qui choisira éventuellement de proposer le statut AJAC aux étudiant-e-s concerné-e-s, s'il l'estime compatible avec leur situation universitaire.

Rappel des règles de progression : la poursuite des études en L3 n'est pas autorisée pour un-e étudiant-e qui n'aurait pas validé sa L1.

Modalités de Contrôle des Connaissances:

Contrôle Terminal (CT)

Il s'agit d'une évaluation qui a lieu à la fin du semestre lors des sessions d'examens.

Contrôle Continu (CC)

Il s'agit d'une évaluation au cours du semestre.

Lorsque l'UE ou la matière est évaluée intégralement en contrôle continu, l'évaluation doit intervenir à intervalles pertinents et revêt des formes variées. Les UE ou enseignements de plus de vingt heures, projets et stages exceptés, comporteront au minimum 3 évaluations. Les UE ou enseignements de moins de vingt heures, projets et stages exceptés, comporteront au minimum 2 évaluations.

Contrôle Continu Intégral (CCI)

Lorsque l'UE ou la matière est évaluée en CCI, l'évaluation doit intervenir à intervalles pertinents et revêt des formes variées. Les UE ou enseignements de plus de vingt heures, projets et stages exceptés, comporteront au minimum 3 évaluations. Les UE ou enseignements de moins de vingt heures, projets et stages exceptés, comporteront au minimum 2 évaluations.

À la différence d'une matière ou d'une UE évaluée en CC, une matière ou une UE évaluée en CCI ne fait pas l'objet d'une Session 2. Le droit à la deuxième chance reste de rigueur et cette deuxième chance est organisée directement au sein du semestre, en plus des évaluations obligatoires dans le cadre du contrôle continu.

Assiduité et absences

Absences

Toute absence doit être justifiée auprès du secrétariat dans les 48 heures qui suivent le retour de l'étudiant-e.

Assiduité obligatoire en TD et TP

La présence aux TD et TP est obligatoire et fait l'objet d'un émargement systématique à chaque séance.

En absence de justificatifs recevables (conformément à la liste définie par le Référentiel Commun des Études) ou d'une dispense d'assiduité validée, un-e étudiant-e qui manque plus de **2 séances ou l'équivalent de 20%** d'enseignements sur une matière se voit noter ABI sur ladite matière.



Cela entraîne de fait un résultat DEF à l'UE et au semestre et l'étudiant-e est contraint de se présenter en Session 2.

Si la matière est évaluée en CCI, la note de 0 est attribuée afin de permettre un calcul de résultat à l'issue de l'année universitaire, la matière ne pouvant être repassée en Session 2.

Si une matière ou une UE est évaluée sur la base d'un Quitus Présence, les mêmes règles s'appliquent et la matière ou l'UE n'est pas validée en cas d'absence injustifiée à plus de **2 séances ou l'équivalent de 20% des enseignements**.

En cas de doute ou de litige, les émargements remis en scolarité font foi.

Absence à une évaluation en Contrôle Continu (CC)

Absence justifiée (ABJ)

Une épreuve de substitution est proposée s'il n'y a pas deux autres notes pour la matière en question (ou pour l'UE s'il s'agit d'une évaluation unique à l'échelle de l'UE). Cette évaluation de substitution peut prendre une autre forme que l'évaluation initiale.

Absence injustifiée

En cas d'absence injustifiée à une ou plusieurs évaluations, il n'y a pas de calcul de moyenne et la note finale est ABI. La matière est repassée en Session 2.

Absence à une évaluation en Contrôle Continu Intégral (CCI)

Absence justifiée (ABJ)

Une épreuve de substitution est proposée s'il n'y a pas deux autres notes pour la matière en question (ou pour l'UE s'il s'agit d'une évaluation unique à l'échelle de l'UE). Cette

évaluation de substitution peut prendre une autre forme que l'évaluation initiale.

Absence injustifiée

L'étudiant-e est noté-e ABI et ne reçoit pas de note pour l'évaluation manquée. La moyenne de la matière est calculée à partir des autres notes obtenues, dont la somme est divisée par le nombre d'évaluations pour lesquelles il n'y a pas d'absences justifiées, en appliquant les coefficients le cas échéant.

En cas d'absence à toutes les évaluations organisées pour une matière ou UE évaluée en CCI, la note de 0 est attribuée, afin de permettre un calcul de résultat à l'issue de l'année universitaire, la matière/l'UE ne pouvant être repassée en Session 2.

Exemples (dans le cas d'évaluations sans coefficients)

Évaluation 1	Évaluation 2	Évaluation 3	Moyenne
13/20	12/20	8/20	11/20
14/20	ABI	10/20	8/20
ABI	ABI	ABI	0/20
12/20	ABJ	15/20	13,5/20
14/20	ABI	ABJ	7/20

Absence à une évaluation en Contrôle Terminal (CT)

L'étudiant-e est noté-e ABJ ou ABI et, dans tous les cas, le résultat calculé est Défaillant-e (DEF). Le passage en Session 2 est donc obligatoire pour les personnes concernées.



Si l'épreuve manquée est en Session 2, le résultat définitif est DEF et le redoublement est obligatoire.

Cas particuliers

Étudiant-es dispensé-es d'assiduité

Une dispense d'assiduité aux TD et TP ne dispense pas d'évaluation. Les règles du Référentiel Commun des Études s'appliquent.

Étudiant-es inscrit-es tardivement

Les évaluations manquées en raison d'une inscription tardive sont neutralisées et la moyenne est calculée en prenant en compte les évaluations ayant lieu à partir de 2 semaines suivant l'inscription de l'étudiant-e (délai de convocation).

Étudiant-es bénéficiant d'une réorientation

Les étudiant-es de première année de Licence bénéficiant d'une réorientation au Semestre 2 et ayant passé leur premier semestre dans une autre formation de L1 doivent passer les UE et matières évaluées en CC et CT lors de la Session 2.

Pour les matières et UE évaluées en CCI, la note du Semestre 2 pour la même matière ou UE est reportée sur le Semestre 1. En cas d'impossibilité de reporter la note de la matière équivalente au Semestre 2, une dispense peut être prononcée par le jury.

Informations pour les étudiants à statuts particuliers

Étudiant-es salarié-es

Les étudiant-es salarié-es sont invité-es à consulter les textes réglementaires validés par les instances de l'Université Bourgogne Europe et à faire une demande d'aménagement d'emploi du temps auprès de la scolarité LEA, en cas

d'incompatibilité entre l'emploi du temps et le contrat de travail.

Les étudiant-es dispensé-es d'assiduité aux TD et TP ne sont pas dispensé-es d'évaluation. Les règles du Référentiel Commun des Études s'appliquent.

Aménagements pour raisons de santé

Pour des raisons de santé, un-e étudiant-e peut bénéficier d'un aménagement de ses conditions d'études et/ou d'exams. Cet aménagement doit être issu d'une préconisation établie par le Service de Santé Étudiante (SSE). Cette préconisation ne vaut pas décision. La décision finale revient à l'autorité administrative compétente, qui établit une notification d'aménagement.

En attente de la préconisation du SSE, une notification d'aménagement provisoire pour le premier semestre peut être établi, sur la base de l'aménagement dont bénéficiait l'étudiant-e dans l'établissement qui l'accueillait précédemment (lycée ou autre établissement de l'enseignement supérieur).

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 4 semaines équivalent temps plein

Stage à l'étranger : Possible

Durée du stage à l'étranger : 4 semaines équivalent temps plein

Stages et projets tutorés :

La durée de l'expérience doit être d'**au moins 4 semaines à temps plein**. Il est fortement conseillé aux étudiant-es d'effectuer une expérience plus longue, d'en effectuer plusieurs dans différents secteurs liés au parcours et au



projet professionnel, et d'effectuer au moins une expérience professionnelle à l'étranger. Des renseignements utiles sont disponibles sur la page <https://ub-link.u-bourgogne.fr/partir-a-l-etranger/stages-emplois/stages.html>

L'expérience professionnelle doit être effectuée au plus tard à la fin de la dernière année de licence (L3) et peut être réalisée à partir du semestre 4, dès le choix du parcours de spécialisation et à condition d'avoir obtenu l'année de L1.

Stages

Intitulé : Intégration au monde de l'entreprise

Durée : 4 semaines équivalent temps plein

Type de missions

Missions en lien avec le parcours choisi.

Autres expériences professionnelles (CDD...) admises à titre dérogatoire.

Admission

Conditions d'accès

Sont autorisés à s'inscrire, à condition de pratiquer deux langues étrangères dont l'anglais (sauf les langues proposées en initiation) :

- Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.

- Les candidats ressortissants de l'Union Européenne, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- Les candidats ressortissants de l'Union Européenne, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors Union Européenne).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'Union Européenne, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (Union Européenne ou hors Union Européenne) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Modalités de candidatures

Recrutement via Parcoursup pour les candidatures locales et pour les candidatures étrangères qui demandent une validation de diplôme.

Campus France pour les autres candidatures étrangères.

Attendus / Pré-requis

Pré-requis :

Pratiquer déjà au moins deux langues étrangères parmi les combinaisons proposées, sauf pour les combinaisons proposées en initiation.



Maîtriser le français écrit et oral dans tous ses registres, notamment ceux ayant trait aux domaines de spécialité proposés par la formation et ses différents parcours.

Attendus :

Il est attendu des candidats en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) de :

- mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir construire un raisonnement et une argumentation. Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B). Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements dans deux langues étrangères ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- avoir un intérêt pour le monde de l'entreprise. Les relations entre la formation en LEA et le monde de l'entreprise constituent en effet un aspect important de cette licence.
- avoir un intérêt pour les différentes disciplines et pour les parcours de spécialité proposés par la formation.
- disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde. L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.
- pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe. Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Et après

Poursuite d'études

Notamment au niveau Master, dans des mentions telles que : "Information-communication", "Langues étrangères appliquées", "Traduction et interprétation" en fonction du parcours et du projet professionnel de étudiant.

Une insertion professionnelle directe dans un de ces domaines suite à une Licence est moins fréquente mais reste une possibilité. Dans une moindre mesure, les diplômé-e-s de la formation LEA pourront s'orienter vers les métiers de l'enseignement ou vers d'autres mentions de Master.

Poursuite d'études dans l'établissement

- Master Traduction et interprétation
- Traduction et accessibilité multimédia
- Traduction multimédia
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Information, communication


Débouchés professionnels

Domaines d'activité accessibles par le détenteur de ce diplôme, en fonction du parcours suivi, notamment après une formation de niveau Master :



- Communication des entreprises, des associations, des collectivités
- Achat, approvisionnement, import-export, marketing, distribution, gestion des échanges commerciaux, négociation, commerce électronique
- Gestion de projets et de ressources plurilingues, rédaction en contexte spécialisé, traduction et autres métiers des industries de la langue

Campus

 Campus de Dijon

Infos pratiques

Contacts

Responsable de formation 1re année

Angélique PESTAÑA

✉ angelique.pestana@ube.fr

Responsable de formation 2e année

Michelle NOTA

✉ michelina.nota@ube.fr

Responsable de formation 3e année

Michelle NOTA

✉ michelina.nota@ube.fr

Scolarité

Matthieu BOILLEREAU

☎ 0380395674

✉ scolarite.lea@ube.fr

Secrétariat pédagogique

Gaëlle MATHEY

☎ 0380395670

✉ secretariat.lea.licence@ube.fr



Programme

Organisation

Le parcours Anglais-Italien de la Licence LEA propose un accès selon deux niveaux en Langue B (Italien) :

- Niveau débutant
- Niveau confirmé, pour les étudiants ayant déjà pratiqué l'Italien, notamment en tant que LV1 ou LV2.

LEA1 Anglais-Italien

LEA1 Anglais-Italien Semestre 1

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 - Maîtrise de l'Anglais (1)	UE			42h	12h		8 crédits
Maîtrise de l'Anglais (1)	Matière			42h	12h		
UE2 - Maîtrise de l'Italien (1)	UE			24h	12h		8 crédits
Maîtrise de l'Italien (1) - Niveau confirmé	Bloc						
Grammaire / Traduction Italien	Matière			24h			
Compréhension / Expression écrite	Matière			18h			
Expression orale / Pratique de la langue	Matière				12h		
Maîtrise de l'Italien (1) - Niveau débutant	UE			45h	12h		8 crédits
Grammaire	Matière			12h			
Compréhension / Expression écrite	Matière			18h			
Langue - Expression écrite	Matière			15h			
Expression orale / Pratique de la langue	Matière				12h		
UE3 - Société, Économie et Politique Langues A et B	UE		24h				4 crédits
Société, Économie et Politique - Anglais	Matière		12h				
Société, Économie et Politique - Italien	Matière		12h				
UE4 - Fondamentaux du monde de l'entreprise	UE		36h				4 crédits
Introduction à l'économie	Matière		24h				
Introduction au droit	Matière		12h				
UE5 - Découverte des parcours	UE		24h				4 crédits
Introduction aux sciences de l'information et de la communication	Matière		12h				
Introduction à la linguistique appliquée	Matière		12h				



UE6 - Méthodologie et projet professionnel	UE	12h	2 crédits
Méthodologie du travail universitaire	Matière	12h	

LEA1 Anglais-Italien Semestre 2

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 - Maîtrise de l'Anglais (2)	UE			42h	12h		8 crédits
Maîtrise de l'Anglais (2)	Matière			42h	12h		
UE2 - Maîtrise de l'Italien (2)	UE			42h	12h		8 crédits
Maîtrise de l'Italien (2) - Niveau confirmé	Bloc						
Grammaire / Traduction Italien	TD			24h			
Compréhension / Expression écrite	TD			18h			
Expression orale / Pratique de la langue	TP				12h		
Maîtrise de l'Italien (2) - Niveau débutant	UE			45h	12h		8 crédits
Expression orale / Pratique de la langue	TP				12h		
Compréhension / Expression écrite	TD			18h			
Grammaire	TD			12h			
Introduction à la traduction	TD			15h			
UE3 - Société, Économie et Politique Langues A et B	UE		24h	24h			4 crédits
Société, Économie et Politique - Anglais	Matière		12h	12h			
Société, Économie et Politique - Italien	CM		12h	12h			
UE4 - Fondamentaux du monde de l'entreprise	UE		36h				4 crédits
Introduction à l'économie	Matière		18h				
Introduction au droit	Matière		18h				
UE5 - Découverte des parcours	UE		24h				4 crédits
Introduction aux sciences de l'information et de la communication	Matière		12h				
Introduction aux langues de spécialité	Matière		12h				
UE6 - Méthodologie et projet professionnel	UE		12h				2 crédits
Méthodologies (inter)disciplinaires	CM		12h				

LEA2 Anglais-Italien

LEA2 Anglais-Italien Semestre 3

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 - Maîtrise de l'Anglais (3)	UE			36h	18h		5 crédits
Maîtrise de l'Anglais (3)	Matière			36h	18h		



UE2 - Maîtrise de l'Italien (3)	UE					5 crédits
Grammaire / Traduction Italien	Matière	18h				
Compréhension / Expression Écrite	Matière	18h				
Expression orale	Matière		18h			
UE3 - Société, Économie et Politique Anglais-Italien	UE					4 crédits
Société, Économie et Politique - Anglais	Matière	12h	6h			
Société, Économie et Politique - Italien	Matière	12h	6h			
UE4 - Fondamentaux du monde de l'entreprise	UE	60h				6 crédits
Économie des entreprises	Matière	24h				
Droit des obligations	Matière	24h				
Introduction à la communication interculturelle	Matière	12h				
UE5 - Découverte des parcours	UE	24h	30h			6 crédits
Communication et organisation de la marque (CM)	Matière	12h				
Communication et organisation de la marque (TD)	Matière		18h			
Introduction aux industries de la langue	Matière	12h				
Approches outillées de la langue	Matière		12h			
UE6 - Méthodologie et ouverture	UE					4 crédits
Informatique	Matière	12h	12h			
Option : LV3	Choix					
LV3 Allemand	Matière		24h			
LV3 Portugais	Matière		24h			
LV3 Russe	Matière		24h			
Option : Renforcement en langue A ou B	Choix					
Renforcement Anglais	Matière		12h			
Renforcement Italien	Matière		12h			
Renforcement Italien - Débutant	Matière		24h			
Option : Approfondissement	Matière		18h			
Option : Cours d'ouverture (FORTHEM ou autre filière)	Choix		12h			

LEA2 Anglais-Italien Semestre 4

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 - Maîtrise de l'Anglais (4)	UE			36h	18h		6 crédits
Maîtrise de l'Anglais (4)	Matière			36h	18h		
UE2 - Maîtrise de l'Italien (4)	UE						6 crédits
Grammaire / Traduction Italien	TD			18h			
Compréhension / Expression écrite	TD			18h			
Expression orale / Pratique de la langue	TP				18h		



UE3 - Société, Économie et Politique Anglais-Italien	UE						4 crédits
Société, Économie et Politique - Anglais	Matière	12h	6h				
Société, Économie et Politique - Italien	Matière	12h	6h				
UE4 - Fondamentaux du monde de l'entreprise	UE	42h					4 crédits
Économie des entreprises et de l'emploi	Matière	24h					
Droit des affaires et de la propriété intellectuelle	Matière	18h					
UE5 - Parcours Industrie de la Langue	UE	42h					5 crédits
Métiers de la langue	Matière	12h					
Traductologie et linguistique appliquée	Matière	12h					
Langue et relations internationales	Matière	18h					
UE5 - Parcours Stratégies des Marques	UE	30h	18h				5 crédits
Communication et marketing	Matière	12h					
Comportement du consommateur	Matière	18h					
Nouvelles modalités communicationnelles	Matière		18h				
UE6 - Méthodologie et ouverture	UE						5 crédits
Informatique	Matière		24h				
Méthodologies de recherche	Matière	12h					
Option : LV3	TD						
LV3 Allemand	Matière		24h				
LV3 Russe	Matière		24h				
LV3 Portugais	Matière		24h				
Option : Renforcement Langue	TD						
Renforcement Anglais	Matière		12h				
Renforcement Italien	TD		12h				
Renforcement Italien - Débutant	TD		24h				
Option : Approfondissement	Matière		18h				
Option : Cours d'ouverture (FORTHEM ou autre filière)	Matière		12h				

LEA3 Industries de la Langue - Anglais-Italien

LEA3 IDL Anglais-Italien Semestre 5

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 - Maîtrise de l'Anglais (5)	UE			42h			5 crédits
Maîtrise de l'Anglais (5)	Matière			42h			
UE2 - Maîtrise de l'Italien (5)	UE			42h			5 crédits
Recherche et rédaction - Italien	Matière			18h			



Traduction en contexte professionnel - Italien	Matière	12h				
Expression Orale	Matière	12h				
UE3 - Société, Économie et Politique Anglais-Italien	UE					4 crédits
Société, Économie et Politique - Anglais	Matière	12h	12h			
Société, Économie et Politique - Italien	Matière	12h	12h			
UE4 - Fondamentaux du monde de l'entreprise	UE	42h				4 crédits
Problèmes économiques internationaux	Matière	18h				
Droit du commerce international	Matière	12h				
Culture et création d'entreprise	Matière	12h				
UE5 - Industries de la langue	UE	18h	36h			6 crédits
Langue et cultures numériques	Matière	18h				
Rédaction technique	Matière		12h			
Atelier de traduction - Anglais	Matière		12h			
Atelier de traduction - Italien	TD		12h			
UE6 - Méthodologie et ouverture	UE					6 crédits
Encadrement de tâche complexe	Matière					
Méthodologie du mémoire de licence	Matière	6h				
Option : LV3	Choix		24h			
LV3 Allemand	Matière		24h			
LV3 Italien	Matière		24h			
LV3 Portugais	Matière		24h			
LV3 Russe	Matière		24h			
Option : Renforcement en langue A ou B	Choix		12h			
Renforcement Allemand	Matière		12h			
Renforcement Anglais	Matière		12h			
Renforcement Espagnol	Matière		12h			
Renforcement Italien	Matière		12h			
Renforcement Russe	Matière		12h			
Option : Approfondissement	Matière		18h			
Option : Cours d'ouverture (FORTHM)	Matière		12h			

LEA3 IDL Anglais-Italien Semestre 6

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 - Maîtrise de l'Anglais (6)	UE			42h			5 crédits
Maîtrise de l'Anglais (6)	Matière			42h			
UE2 - Maîtrise de l'Italien (6)	UE			42h			5 crédits
Introduction à la rédaction en contexte professionnel - Italien	TD			12h			



Traduction en contexte professionnel - Italien	TD	18h		
Expression Orale	TD	12h		
UE3 - Société, Économie et Politique Anglais-Italien	UE			4 crédits
Société, Économie et Politique - Italien	Matière	12h	12h	
Société, Économie et Politique - Anglais	Matière	12h	12h	
UE4 - Fondamentaux du monde de l'entreprise	UE	30h		4 crédits
Management	Matière	12h		
Droit du travail et des ressources humaines	Matière	18h		
UE5 - Industries de la langue	UE	18h	36h	6 crédits
Langue, traduction et recherche située	Matière	18h		
Introduction à l'accessibilité	Matière		12h	
Atelier de traduction - Anglais	Matière		12h	
Atelier de traduction - Italien	TD		12h	
UE6 - Méthodologie et ouverture	UE			6 crédits
Encadrement de tâche complexe	Matière			
Mémoire de Licence	Matière	6h		
Stage ou expérience professionnelle	Stage			
Option : LV3	Choix		24h	
LV3 Allemand	Matière		24h	
LV3 Italien	Matière		24h	
LV3 Portugais	Matière		24h	
LV3 Russe	Matière		24h	
Option : Renforcement en langue A ou B	Choix		12h	
Renforcement Allemand	Matière		12h	
Renforcement Anglais	Matière		12h	
Renforcement Espagnol	Matière		12h	
Renforcement Italien	Matière		12h	
Renforcement Russe	Matière		12h	
Option : Approfondissement	Choix		18h	
Option : Cours d'ouverture (FORTHM)	Choix		12h	